

Observation n°13

Déposé le 12 Juin 2019

Par RACOUCHOT Pierre

En tant qu'acteur local, nous souhaitons apporter notre soutien au renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière déposée par la société EQIOM.

Les transports CASSIER font partie du groupe TC Transports, nous sommes basé à Cercy La Tour à proximité de cette carrière qui nous assure une activité régulière depuis de nombreuses années.

Fort de 140 salariés basés dans notre région, nous intervenons sur différents types de transports routiers (groupage, distribution, lots complets) sur l'ensemble du territoire régional et national mais également sur des opérations de levage et de manutention par le biais la société TC MANUTENTION 58 basée à Nevers.

Aujourd'hui, cette activité représente pour les Transports CASSIER des chargements quotidiens et ce projet est synonyme de croissance pour nous transporteur et partenaire d'EQIOM.

Observation n°14

Déposé le 13 Juin 2019

Par anonyme

bonjour,

afin de limiter le nombre de camion sur les routes il est utile de conserver la proximité des sites de production de granulats.
Mieux vaut plusieurs sites proches des marchés qu'un gros site avec de très nombreux camions.

Observation n°15

Déposé le 13 Juin 2019

Par declercq richard

Monsieur le commissaire enquêteur,

En tant que copropriétaire de la ferme de la côlatre je donne un avis très favorable sur la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière de matériaux alluvionnaires sur la commune de Chevenon déposée par la société Eqiom Granulats permettant le maintien des emplois actuels et le développement économique local.

L'étude d'impact est très explicite ,tant sur les moyens mis en place, sur le mode d'exploitation avec un réaménagement coordonné et écologique s'intégrant parfaitement dans le paysage local.
